Ligue de Billard de l'Ile de France

Dispositions Financières Générales

Fixées par le Comité Directeur de la LBIF

Saison 2023-2024

TABLE DES MATIERES

1. Cotisation Club (part ligue votée lors de l'assemblée générale 2017) 3

2. Licence (part ligue votée lors de l'assemblée générale 2017) 3

3. Assemblée générale de la LBIF 3

4. Montant des engagements 3

4.1. INDIVIDUELS 4

4.1.1. CARAMBOLE 4

4.1.1.1. 3 Bandes N1 4

4.1.1.1. Autres catégories gérées par la LBIF 4

4.1.2. BLACKBALL 4

4.1.2.1. Tournois Promotion 4

4.1.2.2. Top Ligue (NR1) 4

4.1.2.3. NR2, Féminines, Vétérans, U23, U18, U14 4

4.1.3. AMERICAIN 4

4.1.3.1. Compétitions Régionales 4

4.1.1. SNOOKER 5

4.2. EQUIPES 5

4.2.1. AMERICAIN 5

4.2.2. BLACKBALL 5

4.2.3. CARAMBOLE 6

4.2.4. SNOOKER 6

5. Prise en charge des arbitres et table de marque 6

5.1. BLACKBALL 6

5.1.1. Juge Arbitre et Arbitres 6

5.1.2. Table de marque 6

5.2. CARAMBOLE 7

5.3. AMERICAIN 7

5.4. SNOOKER 7

6. Montant des amendes pour forfait non excusé (Toutes disciplines) 7

7. Paiement par chèque auprès des clubs 7

8. Podiums internationaux 7

8.1. INDIVIDUEL 8

8.2. EQUIPE DE CLUB 8

8.3. INDIVIDUELS EN EQUIPE DE FRANCE 8

9. Stages de Formation LBIF 8

10. Dotation aux clubs organisateurs de Championnat de France et Coupe de France 8

11. Challenge de la jeunesse 9

12. Indemnités accordées par la LBIF 9

1. **Cotisation Club** (part ligue votée lors de l'assemblée générale 2017)

- Le montant de la cotisation annuelle versée par les Clubs à la ligue est de **96 € :**
  - **Part FFB : 50 €**
  - **Part LIGUE : 46 €**
  - **Part CDB : variable**

2. **Licence** (part ligue votée lors de l'assemblée générale 2017)

- Le montant annuel de chaque licence versée par les Clubs s'établit comme suit :
  - **Catégorie senior** (+de 21 ans au 01septembre) **: 68€**
    1. *Part FFB :* ***47 €***
    2. *Part LIGUE. :* ***21 €***
    3. *Part CDB :* ***Variable***

  - **Catégorie senior Découverte** (+de 21 ans au 01septembre) : **49 €**
    1. *Licence découverte (FFB) :* ***28€***
    2. *Part LIGUE. :* ***21 €***
    3. *Part CDB :* ***Variable***

  - **Catégorie junior/cadet/benjamin :** **9 €**
    (Moins de 21 ans : né(e) à partir du 01 septembre de la saison sportive)
    1. *Part FFB. :* ***9 €***
    2. *Part LIGUE. :* ***Gratuit***
    3. *Part CDB :* ***Variable***

- Le montant reversé au CDB abritant une salle partenaire s'établit comme suit :
  - **Cotisation salle : 100 €**
  - **Licence sénior : 69 €**
  - **Licence junior : 20 €**

3. Assemblée générale de la LBIF

La non représentation du club à l'assemblée générale de la LBIF entrainera une amende de 100 euros.

4. Montant des engagements

La part LBIF servira à la gestion des inscriptions des équipes et reversement de primes le podium d'une phase de finale de championnat de France.

4.1. INDIVIDUELS

4.1.1. CARAMBOLE

4.1.1.1. 3 Bandes N1

- Le montant de l'engagement individuel est fixé à **0** €.

4.1.1.1. Autres catégories gérées par la LBIF

- Le montant de l'engagement individuel est fixé à **0** €.

4.1.2. BLACKBALL

4.1.2.1. Tournois Promotion

- Le montant de l'engagement individuel est fixé à **15**€.
- Les primes de fin de saison (base de 13€ par joueur).
  - Jusqu'à 32 joueurs : 1er 50%, 2ème 25 %, 3ème et 4ème 12,50%
  - De 33 à 48 joueurs : 1er 44%, 2ème 22 %, 3ème et 4ème 11%, 5ème au 8ème 3%
- Une part réservataire de 2 € par inscription pour les lots de fin de saison.
- Une part réservataire de 5 € par inscription hors délais est conservée par la LBIF.

4.1.2.2. Top Ligue (NR1)

- Le montant de l'engagement individuel est fixé à **105** € (15€*7).

- Les primes de fin de saison.
  - 1er : **300 €**
  - 2ème : **200 €**
  - 3ème et 4ème : **150 €**
  - Du 5ème au 8ème : **115 €**
  - Du 9ème au 12ème : **105 €**
  - Du 13ème au 16ème : **0 €**

4.1.2.3. NR2, Féminines, Vétérans, U23, U18, U14

- Le montant de l'engagement individuel est fixé à **0** €.

4.1.3. AMERICAIN

4.1.3.1. Compétitions Régionales

- Le montant de l'engagement individuel est fixé à **0** €.

4.1.1. SNOOKER

- Le montant de l'engagement individuel est fixé à **0** €.

4.2. EQUIPES

4.2.1. AMERICAIN

- Le montant de l'engagement est fixé à **120 €** (105 €+ 15 €): Equipes de club : Championnat LBIF (versé à la LBIF). Pénalité par rencontre non jouée 40 €.

nombre d'équipes	Engagements	Primes			
		1er	2ème	3ème	4ème
6	630,00 €	400,00 €	230,00 €		
7	735,00 €	450,00 €	285,00 €		
8	840,00 €	450,00 €	270,00 €	120,00 €	
9	945,00 €	500,00 €	300,00 €	145,00 €	
10	1 050,00 €	500,00 €	350,00 €	200,00 €	
11	1 155,00 €	530,00 €	375,00 €	250,00 €	
12	1 260,00 €	530,00 €	375,00 €	250,00 €	105,00 €
13	1 365,00 €	580,00 €	395,00 €	270,00 €	120,00 €
14	1 470,00 €	600,00 €	430,00 €	300,00 €	140,00 €
15	1 575,00 €	650,00 €	450,00 €	325,00 €	150,00 €
16	1 680,00 €	700,00 €	480,00 €	350,00 €	150,00 €

- Le montant de l'engagement est fixé à **50 €** (35 €+15 €): Equipes de club : Coupe LBIF (versé à la LBIF).
- Trophée Sébastien Brucelle le montant de l'engagement est fixé à **50 €** (35 € + 15€).

4.2.2. BLACKBALL

Les inscriptions aux différentes catégories sont opérées directement sur le site de la LBIF

DN1 :

- **500 €** (versé directement à la FFB), caution de **1500 €** (versé directement à la FFB)
- Le montant de l'engagement fixé à **15 €** (15 € LBIF) versé à la LBIF.

DN2 :

- **400 €** (versé directement à la FFB), caution de **1500 €** (versé directement à la FFB)
- Le montant de l'engagement fixé à **15 €** (15 € LBIF) versé à la LBIF.

DN3 :

Engagement national (24 équipes)

- **400 € (versé directement à la FFB), caution de 1500 € (versé directement à la FFB)**
- **Le montant de l'engagement fixé à 15 € (15 € LBIF) versé à la LBIF.**

DR1 et DR2 (en régional) :

- Le montant de l'engagement fixé à **70 €** (55 € FFB, 15 € LBIF) versé à la LBIF.
- Pour les salles partenaires, une caution de **100 €** par équipe sera déposée à la LBIF, par la salle partenaire ou par l'équipe.

4.2.3. CARAMBOLE

Jeux de série : **(versé à la LBIF)**

- D1 : 100 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **115 € (si équipe 2019/2020, soit 15€)**
- D2 : 60 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **75 € (si équipe 2019/2020, soit 15€)**
- D3 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**
- D4 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**
- D5 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**

Trois bandes : **(versé à la LBIF)**

- D1 : 100 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **115 €**
- D2 : 60 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **75 €**
- D3 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**
- D4 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**
- D5 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**

5 quilles : **(versé à la LBIF)**

- D1 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**
- D2 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**

4.2.4. SNOOKER

- D1 : 30 € (FFB) + 15 € (LBIF) = **45 €**

Equipe de ligue

5. Prise en charge des arbitres et table de marque

5.1. BLACKBALL

5.1.1. Juge Arbitre et Arbitres

- Le club organisateur prend en charge le juge arbitre et les arbitres avec un minimum de **22 €** par jour et par personne.

5.1.2. Table de marque

- Le club organisateur prend en charge les responsables sportifs de la LBIF minimum **22 €** par jour et par personne.
- Le directeur fourni par le club organisateur est pris en charge à ses conditions.

- Le directeur de jeu fourni par la LBIF **35 €** par jour, plus les repas à la charge du club organisateur.

5.2. CARAMBOLE

- Le directeur fourni par le club organisateur est pris en charge à ses conditions.
- Le directeur de jeu fourni par la LBIF **35 €** par jour, plus les repas à la charge du club organisateur.

5.3. AMERICAIN

- Le directeur fourni par le club organisateur est pris en charge à ses conditions.
- Le directeur de jeu fourni par la LBIF **35 €** par jour, plus les repas à la charge du club organisateur.

5.4. SNOOKER

- Le directeur fourni par le club organisateur est pris en charge à ses conditions.
- Le directeur de jeu fourni par la LBIF **35 €** par jour, plus les repas à la charge du club organisateur.

6. Montant des amendes pour forfait non excusé (Toutes disciplines)

- Emise par la commission de discipline, l'amende est notifiée, par courrier avec AR ou par courriel, au club du joueur ou de l'équipe ayant fait forfait.
- Le club effectue le règlement dans le délai fixé par cette notification. Le non-respect de cette réglementation entraîne le passage en commission de discipline avec majoration du montant de l'amende au moins égale aux frais occasionnés par la tenue de ladite commission de discipline.
- Le montant de l'amende est fixé à **50 €** pour les individuels.
- Par équipe :
  - Au carambole : à **100 €** par équipe (1er forfait) au deuxième forfait général **200 €.**
  - Au Blackball le forfait est à **100 €** par équipe, au bout de 3 forfaits : forfait général **200 €.**
  - Au snooker : à **100 €** par équipe (1er forfait) au deuxième forfait général **200 €.**
  - A l'Américain : (compétition sur 1 journée) forfait général **200 €.**
- Pour les licenciés en salles partenaires, l'amende sera notifiée au licencié, par courrier avec AR ou courriel et son coût est fixé à **50 €.**

7. Paiement par chèque auprès des clubs

- Le montant des frais de constitution du paiement est fixé à **8,50 €.**

8. Podiums internationaux

- Les récompenses attribuées aux compétiteurs réalisant un podium international sont les suivantes :

8.1. INDIVIDUEL

- Joueur classé 1er : **300 €**
- Joueur classé 2eme ou 3eme : **150 €**

8.2. EQUIPE DE CLUB

- Equipe classé 1er : **300 €**
- Equipe classé 2ème ou 3ème : **150 €**

8.3. INDIVIDUELS EN EQUIPE DE FRANCE

- Equipe classé 1er (par joueur) : **200 €**
- Equipe classé 2ème ou 3ème (par joueur) : **100 €**

9. Stages de Formation LBIF

- Les stages sont pris en charge à 45% par la LBIF et 55% par le club organisateur.
  - Stage de 3 heures (1/2 journée) **110 €** à la charge du club.
  - Stage de 6 heures (Journée pleine) **220 €** à la charge du club.
  - Stage de discipline spécifique : montant à approuver avant le stage par le Bureau en fonction du devis du formateur.
- Le coût de formation par stagiaire est de **6 €** qui seront facturés au club d'appartenance du licencié.
- Les stages spécifiques jeunes et féminins sont pris en charges par la LBIF.

- CFA :
  - Coût Droit Fédéral d'inscription : **30€**.
  - Tout licencié extérieur à la LBIF participant à une formation CFA devra acquitter un droit de **0 €** en dehors des droits fédéraux. Toute inscription est due.
- En cas de non paiements des factures, passage du club en commission de discipline.
- Tout licencié extérieur à la LBIF sera facturé de **40 €** par stage quel que soit le stage organisé (Hors CFA).

10. Dotation aux clubs organisateurs de Championnat de France et Coupe de France

A condition d'avoir l'accord préalable du bureau de la LBIF pour l'organisation du championnat de France ou de la Coupe de France.

- Carambole :
  - Frais d'arbitrage réels, estimés par la LBIF

- Dotation fixée par le comité directeur LBIF (si pas d'arbitres dans le mode de jeu (ex : l'Artistique) sur demande du club organisateur.

- Américain :
  - N1 (4 modes de jeu) : **400 €** (demande du club organisateur)
  - Féminine (4 modes de jeu) : **400 €** (demande du club organisateur)
  - Junior (2 modes de jeu) : **200 €** (demande du club organisateur)
  - Deux finales conjointes : la dotation sera fixée par le Comité Directeur
  - Frais d'arbitrage réels, estimés par la LBIF (si arbitres fournis par la LBIF)

- Blackball :
  - (Toutes catégories, 10 modes de jeu) : **600 €** (demande du club organisateur)

- Snooker :
  - Frais d'arbitrage réels, estimés par la LBIF

11. Challenge de la jeunesse

- Dotation sur envoi de justification des dépenses (repas), sans dépassement du budget alloué, sur accord du Président de la LBIF.
- Les récompenses sont à la charge du club organisateur.

12. Indemnités accordées par la LBIF

- Elles sont décrites dans les documents suivants :
  - DF-BAREME INDEMNITES
  - DF-BAREME INDEMNITES CD LBIF (Comité Directeur)